

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT

Alpes-Maritimes

Commune La Roque-en-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2021

L'an deux mille vingt, le 09/04/2021 à 19h30 heures,

Nombre de conseillers

- En exercice	6
- Présents	5
- Votants	6
- Absents	0
- Exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis , maire en exercice.

Etaient présents : - BALDINI Murielle - CORSO Scylia- GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie par procuration à Monsieur BARRIERE Joël-

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 30/03/2021

Date d'affichage : 30/03/2021

Objet : Vote des taux 2020 des impôts directs -D_2021-04-05

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du vote du Budget Primitif 2021 il convient de voter les Taux pour les deux taxes pour les impôts directs à savoir :

-Taux de la Taxe Foncière (Bâti) et le Taux de la Taxe foncière (non bâti)

AR PREFECTURE

006-210601076-20210409-D_2021_04_05-DE
Reçu le 12/04/2021

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée Communale décide de reconduire les Taux de l'année précédente et vote à l'UNANIMITE des présents:

- TAUX TAXE FONCIERE (BÂTI).....14.45%

-TAUX TAXE FONCIERE NON (BÂTI).....28.47%

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

LE MAIRE A.ARGENTI



AR PREFECTURE

006-210601076-20210409-D_2021_04_05-DE
Reçu le 12/04/2021